



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 30 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Calendrier de l'année de terminale 2020-2021 : évaluations communes, épreuves finales, procédure Parcoursup

Après avoir fait leur choix d'enseignements de spécialité, les lycéens de terminale poursuivent depuis le mois de septembre leur scolarité dans le cadre du nouveau lycée général et technologique, dont l'objectif est de mieux faire réussir les élèves dans l'enseignement supérieur par un parcours de formation plus adapté à leurs goûts et à leur profil.

Afin de donner de la visibilité aux élèves et à leur famille d'une part, aux acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur d'autre part, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont souhaité rendre publiques en ce début d'année les grandes échéances de l'année, pour les épreuves du baccalauréat 2021 et la procédure de préinscription dans l'enseignement supérieur Parcoursup.

Le calendrier de l'année de terminale 2020-2021 intègre les épreuves du nouveau baccalauréat et s'articule avec le calendrier de la procédure Parcoursup.

S'agissant des épreuves du baccalauréat, le calendrier (sous deux versions différentes ci-jointes) fixe la période des épreuves finales, à savoir, les épreuves écrites portant sur les deux enseignements de spécialité, l'épreuve écrite de philosophie et le Grand oral. Le calendrier de passation des évaluations communes, constituées des devoirs communs réalisés dans le cadre des heures de classe au cours de l'année de terminale, sera déterminé au sein de chaque établissement. Il sera arrêté par le chef d'établissement après consultation du conseil pédagogique et délibération du conseil d'administration.

En cohérence avec le calendrier du baccalauréat, celui de Parcoursup se déroulera en trois étapes : au 1^{er} trimestre, la phase d'information et de découverte des formations ; à partir du 20 janvier 2021, la phase d'inscription sur la plateforme et de formulation/confirmation des vœux ; entre le 27 mai et le 16 juillet 2021, la phase principale d'admission au cours de laquelle les lycéens reçoivent les réponses des formations et font leurs choix. La phase complémentaire qui s'ouvrira à compter du 16 juin 2021 sera close au 16 septembre 2021.

La convergence des calendriers des épreuves du nouveau baccalauréat et de la procédure Parcoursup permettra aux élèves de pouvoir faire valoir pour leur accès à l'enseignement supérieur, les notes obtenues dans le cadre d'un baccalauréat simplifié et renoué, et en particulier dans les disciplines qu'ils auront choisies d'approfondir en classe de première et terminale et qu'ils placent au cœur de leur projet de poursuite d'études.

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2020-2021

	Évaluations communes Dates fixées par l'établissement	Épreuves finales	parcoursup Entrez dans l'enseignement supérieur
OCT.	TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : éducation physique et sportive		
NOV.	15 NOVEMBRE : ouverture de la banque nationale de sujets		
DÉC.			21 DÉCEMBRE : ouverture du site d'information Parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations
JANV.			20 JANVIER : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux
FÉV.			
MARS		15 AU 17 MARS : enseignements de spécialité (24 au 26 mars à La Réunion)	11 MARS : date limite pour formuler ses vœux
AVR.	 AVRIL À JUIN : → histoire-géographie → LVA et LVB (écrit et oral) → enseignement scientifique* ou mathématiques**		8 AVRIL : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
MAI			27 MAI : ouverture de la phase principale d'admission : réponses des formations
JUIN		17 JUIN : philosophie 21 JUIN AU 2 JUILLET : Grand oral	16 JUIN : ouverture de la phase complémentaire
JUIL.	6 JUILLET : résultats du baccalauréat 7 AU 9 JUILLET : oraux de rattrapage 9 JUILLET : fin de session 2021		16 JUILLET : fin de la phase principale d'admission

*en voie générale / **en voie technologique

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Tél : 01 55 55 99 12 / 01 55 55 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr